

- Réformons le collège, mais pas sans les Langues Anciennes ! -

### **Chers parents d'élèves,**

**A**ujourd'hui **plus de 500.000 élèves** étudient le Latin et le Grec ancien dans le secondaire français, ce qui fait du latin la 3<sup>ème</sup> langue enseignée au collège après l'anglais et l'espagnol.

Au collège, les effectifs de latinistes ont même progressé de 8% et ceux des hellénistes de près de 3% entre 2010 et 2014. Cette réalité de l'engouement des élèves pour les Langues Anciennes est d'ailleurs en partie tronquée par certains établissements qui ont décidé d'imposer un numerus clausus en limitant le nombre de groupes de latinistes et d'hellénistes.

On ne peut pas reprocher aux Langues Anciennes leur élitisme. Les options Latin et Grec ancien sont en effet depuis longtemps **accessibles à tous les élèves** qui en font la demande : elles ne peuvent leur être refusées. La plupart des chefs d'établissement ont également fait le choix de répartir les élèves latinistes dans plusieurs classes de chaque niveau (si ce n'est toutes), de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

On ne peut pas reprocher aux Langues Anciennes leur archaïsme. Aujourd'hui nommées "**Langues et Cultures de l'Antiquité**", ces disciplines ont considérablement renouvelé et varié leur enseignement (enseignement conjoint du latin et du grec, latin vivant, pédagogie de projets, intégration du numérique...) et sont **interdisciplinaires par nature**, ouvertes sur toutes les disciplines (français, langues vivantes, sciences, Histoire-Géographie, Histoire des arts, philosophie...) et tous les grands sujets qui agitent notre société (démocratie, citoyenneté, multiculturalisme...).

Malgré la **forte demande sociale** des Langues Anciennes, le Ministère de l'Éducation Nationale a choisi d'annoncer le 11 mars dernier la suppression des options Latin et Grec ancien dans la réforme du collège qui doit prendre effet dès septembre 2016, celles-ci étant remplacées au profit d' "éléments culturels et linguistiques des langues anciennes (...) intégrés dans le programme de français" et de leur présence dans un des 8 thèmes des **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (E.P.I.)**.

Le 24 mars, deux semaines plus tard, sous la pression des députés de la **Commission des Affaires Culturelles**, inquiets de la disparition des Langues Anciennes, la Ministre annonçait l'ajout d'un enseignement complémentaire Latin et Grec ancien (1h hebdomadaire au lieu de 2 aujourd'hui en 5<sup>ème</sup> et 2h au lieu de 3 en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, soit une **réduction de 30 à 50% des horaires** disciplinaires), sans préciser, bien sûr, que ces heures d'enseignement complémentaire devraient être prises sur la "dotation complémentaire" des heures de travail en groupes réduits en concurrence avec les autres disciplines (groupes de langues, sciences et soutien aux élèves en difficulté).

**Le Ministère vise donc bel et bien à la disparition des Langues et Cultures de l'Antiquité** qui est d'ailleurs la principale source de financement de sa réforme du collège faite à moyens constants. Rien n'assure en effet que l'E.P.I. Langues Anciennes soit réellement mis en place dans chaque collège. L'ouverture de l'enseignement complémentaire Latin ou Grec ancien dépendra quant à elle uniquement de la bonne volonté et des choix de chaque chef d'établissement. Tout cela conduira à **des inégalités entre établissements** du public comme du privé sur tout le territoire : des établissements avec ou sans Langues Anciennes. Le Ministère crée donc l'inégalité et recrée l'élitisme qu'il prétend combattre.

D'autre part le projet ministériel limitant le choix des élèves à **un seul enseignement complémentaire**, il sacrifie ainsi le Grec ancien que les élèves pouvaient suivre jusqu'alors en même temps que le Latin. Au-delà des Langues Anciennes, **c'est toute la filière littéraire qui est malmenée** par un Ministère qui pense que l'on peut enseigner le français sans avoir jamais fait de latin et que n'importe quel professeur pourra enseigner les Langues Anciennes dans le cadre des E.P.I.

Face à cette menace de disparition des Langues Anciennes du collège en 2016, et donc, à courte échéance, également du lycée, l'association "Arrête Ton Char !" vous invite à **alerter les élus** (maires, députés, sénateurs, ministres) **et médias** régionaux et nationaux. Faites leur connaître votre attachement à l'enseignement du Latin et du Grec ancien qui sont à l'origine de **notre langue**, d'une **culture euro-méditerranéenne**, et de tous **nos modes de pensée**, et permettent aux nouvelles générations de mieux comprendre tous les aspects du monde dans lequel elles vivent.

- Alerte votre député de circonscription : <http://www.assemblee-nationale.fr/qui/> -